



La douane en 2006: au service d'un renforcement de la sécurité

Exposé du directeur général des douanes Rudolf Dietrich; conférence de presse du 13 février 2007, Berne. Seule la version orale fait foi.

La douane exécute de multiples tâches. En tant qu'autorité fiscale, elle perçoit plus d'un tiers des recettes de l'Etat. L'année passée, elle a encaissé plus de 21 milliards de francs. Par ailleurs, elle accomplit de nombreuses tâches de sécurité. A ce propos, il faut naturellement mentionner en priorité le Corps des gardes-frontière, qui, au sein de la douane, joue un rôle important dans la lutte contre la criminalité transfrontalière, la migration illégale et la contrebande organisée. Aujourd'hui, nous allons nous focaliser sur le thème de la sécurité, en vous montrant les résultats que nous avons atteints dans ce domaine l'année dernière. Le choix de ce sujet est en partie lié à l'importance croissante que les questions liées à la sécurité prennent à la douane, notamment au niveau du trafic des marchandises de commerce.

Protéger, oui, mais différemment

Hormis dans le domaine des produits agricoles, dans lequel la protection à la frontière reste forte, la douane est de moins en moins au service du protectionnisme commercial. Ainsi, depuis la conclusion, en 1947, de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), la charge douanière moyenne est passée de 45% à 4%. Le nombre d'accords de libre-échange conclus par la Suisse est, quant lui, passé de 2 en 1990 à 16 aujourd'hui, et atteindra probablement 18 l'été prochain. L'idée selon laquelle la douane ne sert qu'à protéger l'économie nationale contre la concurrence étrangère en imposant de lourdes redevances est donc dépassée depuis longtemps. On s'en aperçoit également en considérant les recettes que la douane a enregistrées en 2006: le montant des droits d'entrée, soit environ 1 milliard de francs, ne représente qu'une petite fraction des 21,7 milliards de francs que la douane a encaissés au profit de l'Etat.

Cela étant, la fonction protectrice de la douane est plus importante que jamais. Simplet son contenu a changé. Aujourd'hui, il s'agit de plus en plus de protéger la place économique suisse et les citoyens contre un certain nombre de dangers bien précis. Nous allons vous donner quelques exemples de la manière dont nous nous acquittons de cette tâche.

Contrefaçons et contrebande

Le dommage que le marché des contrefaçons inflige à l'économie suisse est évalué à 2 milliards de francs par année. Actuellement, 45 ayants droit ont demandé à la douane d'intervenir en saisissant des produits contrefaits. L'année dernière, la douane a saisi pour environ 4 millions de francs de contrefaçons, découvertes à l'occasion de quelque 400 contrôles. On contrefait tous les produits qui en valent

La douane en 2006: au service d'un renforcement de la sécurité

financièrement la peine, à commencer par les produits de luxe, tels que vêtements, chaussures et articles de sport. A cette liste s'ajoutent naturellement les montres et les bijoux, types de marchandises dont on a saisi quelque 5500 contrefaçons en 2006. Environ deux tiers des contrefaçons proviennent d'Asie (Chine: 40%). Les contrefaçons ne portent pas seulement un préjudice financier à l'économie, mais sont également susceptibles de mettre en danger la sécurité des citoyens. Cela est particulièrement vrai des contrefaçons de médicaments ou de ce qu'on appelle les produits "life style". La santé des consommateurs peut cependant également être mise en danger par des contrefaçons d'objets de la vie courante, tels que jouets, appareils ménagers ou cosmétiques. Les produits alimentaires passés en contrebande représentent eux aussi un danger sanitaire, dans la mesure où l'on ignore comment ils ont été produits et où ils sont souvent transportés dans des conditions peu hygiéniques. Le risque est particulièrement grand dans le cas des produits carnés avariés, sur lesquels est par exemple inscrite une fausse date de production.

D'autres marchandises illégales sont encore saisies lors des contrôles douaniers. L'année passée, on a par exemple découvert 1700 documents falsifiés. Ceux-ci sont précieux, car ils mettent souvent les autorités d'enquête sur la trace d'autres délits. On a également saisi 230 envois contenant des représentations punissables de scènes pornographiques ou d'actes de violence. On découvre aussi régulièrement des armes (environ 2500 en 2006), dont certaines sont camouflées de manière très habile. A titre d'exemples, mentionnons les couteaux qui ont l'apparence de stylos à bille et les pistolets qui semblent être des lampes de poche.

Un autre domaine dans lequel la douane est très active est la lutte contre le commerce de produits fabriqués à partir d'animaux ou de plantes protégés.

Lutte contre le terrorisme

La question de la sécurité dans le trafic des marchandises de commerce a pris une tout autre dimension après les attentats du 11 septembre 2001. Ceux-ci ont été suivis d'un renforcement massif des mesures de sécurité partout dans le monde, en particulier aux Etats-Unis. Les autorités douanières des Etats-Unis ont par exemple commencé à contrôler les marchandises à leur point de départ. Aujourd'hui, des douaniers américains sont présents dans les principaux ports à conteneurs. Par ailleurs, les marchandises à destination des Etats-Unis doivent en général être annoncées à la douane américaine 24 heures à l'avance. Cette mesure doit permettre d'éviter que des marchandises dangereuses telles que des drogues, des ogives ou encore des armes chimiques ou nucléaires n'entrent dans le pays. L'UE envisage d'introduire elle aussi l'obligation de notifier à l'avance les envois de marchandises provenant de pays tiers. Cela pourrait provoquer des bouchons supplémentaires aux frontières et entraver lourdement les intenses échanges commerciaux entre la Suisse et l'UE. C'est pourquoi nous allons devoir négocier cette année encore un régime spécial pour les frontières suisses. Un tel régime profiterait aussi bien à l'UE qu'à la Suisse, dans la mesure où les problèmes au passage de la frontière concerneraient les deux côtés de celle-ci.

Contrôles du trafic lourd

La douane a renforcé les mesures de sécurité relatives au trafic routier. Depuis environ une année, elle soumet, en cas de soupçon, les conducteurs à un test d'alcoolémie et vérifie s'ils respectent les temps de repos réglementaires. Elle vérifie également plus souvent l'état des poids lourds. Les contrôles sont effectués lors du

La douane en 2006: au service d'un renforcement de la sécurité

dédouanement. Les véhicules défectueux ou les conducteurs qui ne sont plus en état de rouler peuvent ainsi être interceptés à la frontière, avant qu'ils n'empruntent les routes suisses. Ces contrôles, comme tous les autres, ne peuvent être effectués que par sondage. Cette limite est imposée par le volume du trafic. Après tout, notre objectif principal reste de faire en sorte que les personnes et les marchandises puissent, dans le respect des prescriptions légales, franchir la frontière aussi facilement que possible.

[Film]